

Les discours journalistiques saisis par la sociologie des rôles. Enjeux conceptuels et méthodologiques

Nicolas KACIAF

Colette Brin, Jean Charron et Jean de Bonville ont récemment rappelé que l'un « des défis de la recherche sur le journalisme consiste à démêler l'écheveau des relations complexes entre les conditions sociales de production du discours journalistique et les caractéristiques de ce discours »¹. Cette invitation au croisement des regards est salutaire tant ces deux dimensions apparaissent le plus souvent disjointes au sein des travaux consacrés à l'activité médiatique.

D'un côté, l'approche sociologique des médias interroge principalement les aspects extra-discursifs des pratiques journalistiques : les caractéristiques sociodémographiques des rédacteurs, leurs représentations du métier, normes et systèmes de valeurs, leurs conditions de travail et routines professionnelles ainsi que l'ensemble des facteurs politiques et économiques susceptibles de peser sur les entreprises médiatiques et leurs produits. Certes, de nombreuses recherches sociologiques se préoccupent des contenus, en questionnant les traitements d'un événement, les cadrages d'une controverse ou encore les constructions sociales d'une problématique. Mais, comme le soulignait déjà Érik Neveu en 1993, elles considèrent trop souvent les discours médiatiques comme des supports d'informations ou d'idéologies, délaissant les formes mêmes de l'écriture de presse². De fait, alors que certains sociologues soulignent leur intérêt pour les déterminants de la production journalistique (les logiques concurrentielles, l'apprentissage au sein d'écoles spécialisées, l'autonomie ou l'hétéronomie à l'égard des autres champs sociaux, etc.), leurs travaux nous renseignent rarement sur les médiations concrètes par lesquelles ces facteurs structurels se convertissent en matériaux discursifs.

D'un autre côté, les études consacrées aux spécificités langagières des produits médiatiques appréhendent parfois les discours comme des faits sociaux, soumis à une certaine régularité, codifiés dans les espaces d'enseignement du métier, conditionnés par différentes dynamiques historiques. Cependant, en n'engageant pas d'études « de terrain » à côté de l'étude des textes, la plupart de ces recherches ne permettent pas d'expliquer les rhétoriques ainsi mises à jour. Le risque d'une telle décontextualisation des discours est alors d'en déduire des fonctions sociales qui ne correspondent ni aux objectifs des journalistes ni aux appropriations des publics. Autrement dit, comme le rappelle Bernard Delforce, de nombreux travaux oublient que les contraintes discursives sont articulées à des

¹ Colette Brin et al. (dir.), *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 1.

² Érik Neveu, « Pages "Politique" », *Mots*, n°37, 1993, p. 6.

réalités sociales ou économiques qui peuvent permettre d'en comprendre la genèse et la sédimentation³.

Il ne s'agit pas ici de discuter des processus qui ont conduit à un tel cloisonnement méthodologique et disciplinaire. Notre objectif est plutôt de se demander comment réconcilier ces deux approches et articuler leurs atouts respectifs. Par sa souplesse, et malgré son utilisation surabondante en sciences sociales, le concept de rôle apparaît comme une focale pertinente pour appréhender la dimension sociale des productions journalistiques et ainsi agencer, dans une même problématique, description et explication de leurs régularités discursives⁴. L'une des ressources offertes par ce concept est sa polysémie : en effet, les rôles peuvent être envisagés à la fois en tant que *positions* occupées par les journalistes dans les processus de communication publique et en tant que *postures* que matérialisent les registres et les genres privilégiés. Une autre vertu de la notion est de ne pas figer les discours journalistiques dans une quelconque essence ahistorique : conditionnés par des structures sociales elles-mêmes évolutives, les rôles se transforment au gré de l'ajustement des acteurs à ces structures et aux situations qu'elles génèrent.

Pour illustrer ces réflexions méthodologiques et ainsi justifier de l'intérêt d'une telle perspective, cet article réinterroge les résultats d'une recherche doctorale consacrée aux métamorphoses des pages *Politique* de la presse écrite française entre 1945 et 2000⁵. Après avoir présenté les objectifs et les principales conclusions de cette enquête, on s'efforcera de revenir sur certains des outils conceptuels mobilisés pour mettre à jour la dimension *sociale* et *historique* des normes d'écriture journalistique. Il conviendra alors de préciser l'intérêt d'analyser ces discours à l'aune d'une sociologie des rôles.

Questions de recherche

Tandis que les informations politiques sont régulièrement disséquées, commentées et critiquées, le journalisme politique de la presse écrite française n'a été étudié, en tant qu'objet de recherche spécifique, qu'au début des années 1990. À travers les travaux d'Érik Neveu, Jean-Baptiste Legavre, Jacques Le Bohec ou Cyril Lemieux, la connaissance de cette spécialité journalistique s'est considérablement affinée. Les normes d'écriture et les conceptions du métier des journalistes politiques d'aujourd'hui sont désormais mieux connues des chercheurs. On identifie notamment cette

³ Bernard Delforce, *Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation. La dimension discursive : implications et applications*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches en Sciences de l'information et de la communication, Université Lille 3, 1999.

⁴ Bien qu'il ne s'appuie pas sur le concept de rôle, Jean K. Chalaby développe un point de vue similaire. Il rappelle en effet que si les textes journalistiques partagent certaines caractéristiques textuelles et appartiennent ainsi à un même discours, c'est avant tout pour des raisons extra-discursives. À ses yeux, les régularités discursives s'expliquent avant tout par des relations de production similaires (Jean K. Chalaby, *The Invention of Journalism*, Londres, Mac Millan Press, 1998, p. 63-66).

⁵ Nicolas Kaciaf, *Les Métamorphoses des pages Politique dans la presse écrite française (1945-2000)*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Paris I, 2005. Voir également « Sources publiques et public des sources. Le cas des pages *Politique* de la presse quotidienne française », dans Pascal Dauvin et Jean-Baptiste Legavre (dir.), *Les Publics des journalistes*, Paris, La Dispute, 2008.

attention quasi-exclusive pour les « jeux » plus que pour les « enjeux » politiques⁶. On évoque le primat d'une lecture en termes de « course hippique »⁷. On souligne l'apparition d'un « journalisme d'état-major » qui dévoilerait les « logiques de communication des candidats »⁸. On distingue un attrait privilégié pour les dimensions stratégiques et psychologiques de l'affrontement politique⁹. On repère une exigence croissante de « distanciation » à l'égard des acteurs politiques¹⁰.

Ce bref état des lieux n'est évidemment pas exhaustif. Néanmoins, une zone d'ombre importante demeure. Si l'on excepte quelques rares travaux¹¹, cette problématique du travail et de l'écriture des journalistes politiques français n'a quasiment jamais été appréhendée dans une perspective diachronique. Bien que le regard historique permette de dénaturiser des savoir-faire trop souvent présentés comme des nécessités intrinsèques au métier de journaliste, la littérature scientifique s'est rarement penchée sur la genèse ou l'historicité des rhétoriques mobilisées dans les pages *Politique*. Notre recherche doctorale souhaitait donc combler (au moins partiellement) cette lacune, afin de savoir à quel moment et dans quelles conditions s'étaient structurées, codifiées, routinisées les pratiques discursives actuelles des journalistes politiques français.

Au point de départ de ce travail, il y avait donc un questionnement volontairement vaste. Quelles ont été les transformations contemporaines dans le contenu des pages *Politique* de la presse écrite nationale ? Quelles dimensions de l'univers politique les services *Politique* ont-ils successivement rendu visibles à leurs publics ? En somme, quels rôles ces journalistes ont-ils cherché à jouer d'une part vis-à-vis de la compétition politique et d'autre part vis-à-vis de leurs lecteurs ? L'enjeu était donc double : il s'agissait à la fois de *décrire* et d'*expliquer* les mutations dans le travail et l'écriture des journalistes politiques, entre 1945 et 2000¹².

À partir de ce corpus, nous avons pu mettre en évidence une profonde mais lente évolution dans les répertoires d'écriture privilégiés par les journalistes politiques. Jusqu'aux années 1960, selon leurs journaux et leurs statuts dans les rédactions, les journalistes politiques se positionnaient généralement soit en intermédiaires entre la scène parlementaire et les lecteurs, soit en porte-parole d'organisations ou d'acteurs politiques, soit en leaders d'opinion censés éclairer ou mobiliser le public. Or ces logiques de *publicité* et d'*opinion*, caractéristiques du journalisme parlementaire, ont été

⁶ Jacques Gerstlé et al., « Television News and The Construction of Political Reality in France and the United States », dans Linda L. Kaid et al. (dir.), *Mediated Politics in Two Cultures. Presidential Campaigning in the US and France*, New York, Praeger, 1991, p. 119-143 ; Jean-Baptiste Legavre, « Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », dans Frédérique Matonti, *La Démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, p. 117-142.

⁷ Cette métaphore, désormais utilisée par de nombreux auteurs français, est importée des recherches anglo-saxonnes sur les cadrages télévisuels de la compétition politique (« *horse race politics* »). Voir, par exemple, George Comstock, *The Evolution of American Television*, Newbury Park, Sage, 1989, p. 157 ; Shanto Iyengar, *Is Anyone Responsible ? How Television Frames Political Issues*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991, p. 15.

⁸ Arnaud Mercier, « Les médias en campagne », dans Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de la FNSP, 2002, p. 77.

⁹ Érik Neveu, « Pages "Politique" », art. cité, p. 25.

¹⁰ Cyril Lemieux, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié, 2000, p. 184 sq.

¹¹ Érik Neveu, « Quatre configurations du journalisme politique », dans Rémy Rieffel et Thierry Watine (dir.), *Les Mutations du journalisme en France et au Québec*, Paris, Éditions Panthéon Assas, 2002, p. 251-276.

¹² La construction de l'objet « pages *Politique* » et la délimitation, temporelle et spatiale, de l'enquête ne vont pas de soi. Nous ne détaillerons pas ici les partis pris qui ont justifié la définition des terrains d'enquête. Précisons cependant que la recherche a principalement reposé sur l'étude des pages *Politique* de onze publications (*France-Soir*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *L'Humanité*, *Paris-Presse*, *Libération*, *L'Express*, *France-Observateur – Nouvel Observateur*, *Le Point*, *L'Événement du Jeudi*, *Marianne*) ainsi que sur la réalisation de soixante-cinq entretiens semi-directifs avec des journalistes retraités ou en activité.

progressivement délaissées au profit de logiques de *décryptage* et de *vulgarisation* de la compétition politique nationale. Progressivement, au cours des années 1960 et 1970, les journalistes politiques ont cherché à mieux mettre en perspective les déclarations publiques des hommes politiques, à en analyser les stratégies sous-jacentes, à les insérer dans des papiers plus narratifs qui confrontent description de la « scène » et récit des « coulisses ». En quittant le strict suivi de l'actualité parlementaire, en racontant les péripéties des luttes intra-partisanes, en mesurant les performances individuelles des acteurs grâce aux sondages, les journalistes politiques se sont davantage posés en observateurs et en arbitres d'un jeu, qu'il faut entendre dans son triple sens ludique, stratégique et théâtral.

Ainsi, la diffusion brute de comptes-rendus et de communiqués tend à s'estomper au profit de rhétoriques à travers lesquelles les journalistes s'efforcent de n'apparaître ni comme des « supporters » ni comme des « porte-plume » des acteurs politiques. Les rédacteurs s'autorisent davantage d'interprétations et de contextualisation des « coups » politiques ; ils sollicitent plus fréquemment la parole des hommes politiques ; ils mettent en évidence les oppositions personnelles au sein des partis ou des coalitions ; ils se posent en surplomb d'une bataille décrite avec davantage d'ironie ou de désinvolture. Autrefois envisagés en tant qu'éléments du débat public ou en tant qu'incarnation d'une parole institutionnelle, les discours politiques ont été de plus en plus envisagés dans leur dimension instrumentale ou stratégique. De la même manière, à travers l'usage croissants de registres narratifs, les événements politiques ont été de plus en plus régulièrement appréhendés, non pas dans leur idiosyncrasie, non pas comme des illustrations de problématiques plus vastes, mais bien comme des épisodes d'une histoire orientée vers son épilogue attendu : l'élection présidentielle. Ce processus, que l'on se contente ici de résumer grossièrement, ne fut évidemment ni linéaire, ni identique dans tous les journaux. En décrire finement les modalités a constitué la première tâche de ce travail.

Mais notre ambition était également et avant tout de cerner les conditions qui ont pu rendre possibles de telles transformations dans les pages *Politique*. Dans quelles circonstances et pour quelles raisons les journalistes politiques ont-ils été amenés à modifier leurs savoir-faire et à introduire de nouvelles lectures du jeu politique ? Il s'agissait notamment de se demander si ces évolutions ont résulté de transformations propres à l'univers politique ou si elles se sont inscrites dans le cadre des métamorphoses médiatiques contemporaines. En identifiant les logiques sociales qui ont contribué à structurer les rôles journalistiques, on espérait ainsi permettre de mieux comprendre le travail, les contraintes pratiques et les représentations des journalistes politiques actuels.

Un éparpillement conceptuel, des perspectives fécondes

Décrire et expliquer l'évolution du contenu des pages *Politique* de la presse écrite française suppose de mobiliser un cadre théorique permettant de problématiser les changements rencontrés. Il ne peut s'agir d'écrire une histoire strictement événementielle qui se contenterait de lister les innovations

stylistiques dans les productions journalistiques. Au contraire, il faut suivre les recommandations de Loïc Blondiaux et « concilier deux logiques apparemment contradictoires, à savoir rester fidèle au contexte et à la preuve tout en pliant le récit à la logique d'un questionnement formulé de l'extérieur »¹³. La perspective que nous avons alors retenue s'insère dans l'univers de la pragmatique ou, pour reprendre les termes de Claude Hagège, sur un terrain « énonciatif-hiérarchique »¹⁴.

Compte tenu des ambitions sociologiques de ce travail, il ne s'agissait toutefois pas de « plaquer » les outils de la pragmatique ou de l'analyse de discours pour analyser les pages *Politique* de la presse française¹⁵. Cette étude des formes d'écriture journalistique s'est donc avant tout appuyée sur les problématiques dressées par des auteurs tels que Jean-Gustave Padioleau, Yves de la Haye, Manca Košir, Michael Schudson, Érik Neveu, Jean Charron, Jean-Baptiste Legavre, ou encore Guy Lochard. Malgré leurs divergences théoriques et conceptuelles, ces chercheurs ont en commun de questionner les rôles sociaux que sous-tendent les répertoires d'écriture privilégiés par les journalistes. Leurs travaux portent avant tout sur les dimensions formelles des discours journalistiques. Mais ils ne s'y arrêtent pas : ils s'attachent également à déterminer les pratiques professionnelles qui rendent possible ces modèles d'écriture ainsi que les mises en scène du réel qu'ils induisent.

Relevons ici quelques-uns de ces cadres d'analyse. Étudiant un groupe de rédacteurs spécialisés sur les questions éducatives, Jean-Gustave Padioleau mobilise la notion de « rhétoriques » qu'il envisage d'un point de vue interactionniste : « Les rhétoriques journalistiques englobent bien sûr les procédures d'écriture de presse pour communiquer les nouvelles mais aussi les représentations qu'y projettent les journalistes d'eux-mêmes, des *alter*, des éléments physiques ou culturels présents dans les contextes d'interaction attachés à leurs positions de journalistes spécialistes »¹⁶. Compte tenu de leurs ressources et des contraintes inscrites dans leurs systèmes d'interaction, ces rubricards spécialisés naviguent alors entre deux rhétoriques idéales-typiques : d'un côté, des « rhétoriques d'objectivité » (qui reproduisent des « messages produits avec intention par des sources »), de l'autre des « rhétoriques d'expertise critique » (qui leur permettent d'afficher leurs compétences et leur autonomie rédactionnelle).

Issu d'un univers académique distinct, Michael Schudson suggère, quant à lui, que « la puissance des médias réside non seulement [...] dans leur pouvoir d'affirmer les choses comme étant vraies, mais [surtout] dans leur pouvoir de produire les formes dans lesquelles les choses sont dites »¹⁷. Il étudie alors l'institutionnalisation des « conventions de narration » que les journalistes américains ont successivement emprunté pour rendre compte des discours présidentiels. Observant certaines

¹³ Loïc Blondiaux, *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 23.

¹⁴ Claude Hagège distingue ainsi trois « points de vue » dans l'analyse linguistique : le point de vue « morphosyntaxique » qui renvoie à la structuration grammaticale et lexicale des langues, le point de vue « sémantico-référentiel » qui renvoie à la production et à la réception du sens, le point de vue « énonciatif – hiérarchique » à travers lequel « la phrase est considérée dans ses rapports avec celui qui la profère, relié lui-même à un auditeur » (Claude Hagège, *L'Homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard, 1986, p. 212).

¹⁵ Comme le souligne Jean-Pierre Esquenazi, le sociologue se doit d'étudier les « discours » journalistiques comme des « faits sociaux » plus que comme des « faits de langage » (Jean-Pierre Esquenazi, *L'Écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours journalistique*, Grenoble, PUG, 2002, p. 8).

¹⁶ Jean-Gustave Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, vol. 18, n°3, 1976, p. 268.

¹⁷ Michael Schudson, « Rhétorique de la forme narrative : l'émergence des conventions journalistiques dans la presse TV » (1982), *Quaderni*, n°8, 1989, p. 28.

transformations dans le contenu de ces papiers au cours des années 1920, Schudson en déduit que les journalistes ne se sont plus seulement posés en agents de transmission des discours institutionnels mais, de plus en plus nettement, en exégètes de la parole présidentielle. Ce constat l'invite alors à interroger, mais de façon malheureusement succincte, les facteurs sociaux susceptibles d'expliquer cette métamorphose dans les pratiques discursives des rédacteurs américains. Dans un article de 1993, Erik Neveu souligne à son tour que « le regard sociologique ne peut faire l'impasse sur les propriétés formelles des discours »¹⁸. Cette perspective l'amène à relever, au cœur des pages *Politique*, différents « formats rédactionnels » (analyse, éditorial, reportage, enquête, etc.) et à identifier les variables sociologiques qui conditionnent ces répertoires d'écriture et autorisent les rédacteurs à les emprunter, selon leurs statuts respectifs.

On pourrait poursuivre le recensement de ces modèles d'analyse du discours journalistique et ainsi mobiliser les notions de « formats de diffusion »¹⁹, de « styles »²⁰, de « genres rédactionnels »²¹, de « formes de discours »²², de « modalités d'énonciation »²³, etc. La terminologie usitée par ces auteurs est donc variée, révélant les spécificités de leurs ancrages disciplinaires et paradigmatiques. Outre leur plus ou moins grande familiarité aux catégories usuelles des sciences du langage, outre également l'inégal degré de détail dans l'analyse du texte journalistique lui-même, ces auteurs se distinguent par ailleurs sur un terrain théorique. Tandis que certains envisagent ces régularités discursives comme des stratégies d'action que le contexte d'énonciation rend plus ou moins opportunes (Padioleau), d'autres les conçoivent en revanche comme des normes d'écriture qui s'imposent aux acteurs, compte tenu des logiques de situation (Lemieux), des espaces de positions (Neveu) ou du cadre institutionnel de la pratique journalistique (de la Haye). Mais au-delà de leurs divergences, ces notions reposent sur quelques fondements partagés. D'une part, à rebours d'analyses homogénéisantes, elles incitent à penser la pluralité des formes de discours journalistiques, selon les contextes sociohistoriques, les rédactions, les rubriques et les statuts des journalistes. D'autre part, elles rappellent que ces discours dessinent, à chaque période et pour chaque spécialité journalistique, un « espace des possibles rhétoriques »²⁴. Elles soulignent toutes l'inscription des rédacteurs dans un ensemble de contraintes discursives qui sont le reflet de contraintes situationnelles. En somme, malgré leur apparente dispersion, ces concepts désignent tous des conventions d'écriture, plus ou moins codifiées ou ritualisées, qui régulent le discours journalistique et conditionnent leurs traductions du réel. Si ces auteurs dépassent le strict terrain de l'écriture pour décrire plus généralement les conditions de

¹⁸ Erik Neveu, « Pages "Politique" », art. cité, p. 8.

¹⁹ Cyril Lemieux, *Mauvaise presse, op. cit.*, p. 389 sq.

²⁰ Éric Lagneau, « Le style agencier et ses déclinaisons thématiques : l'exemple des journalistes de l'Agence France Presse », *Réseaux*, n°111, 2002, p. 57-100.

²¹ Guy Lochard, « Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des modes "configurants" », *Réseaux*, n°76, 1996, p. 85-100 ; Jean-Michel Adam, « Unité rédactionnelle et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques*, n°94, 1997, p. 3-18.

²² Yves de la Haye, *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*, Grenoble, ELLUG / La Pensée sauvage, 1985.

²³ Jean de Bonville, Jean Charron, « Typologie historique des pratiques journalistiques », in Colette Brin et al. (dir.), *Nature et transformation du journalisme, op. cit.*, p. 178.

²⁴ Erik Neveu, « Pages "Politique" », art. cité, p. 13.

production journalistique, ils permettent bien de penser la dimension relationnelle d'une activité trop souvent présentée comme individuelle.

Des interactions... imaginées

Comme le note Manca Košir, « la conversation est toujours indirectement présente dans le texte journalistique »²⁵. En rendant compte de l'actualité politique, les journalistes nous parlent également d'eux-mêmes, de leurs missions supposées, de leur position dans la hiérarchie journalistique, de leurs conditions de travail, de leurs rapports aux « sources », de l'image qu'ils ont de leurs lecteurs et de leurs attentes. À travers les modes d'énonciation privilégiés, ils matérialisent l'« identité discursive »²⁶ de leur journal et construisent une forme d'interaction (imaginée) avec leurs publics. Le pluriel est de rigueur car les lecteurs auxquels s'adressent les rédacteurs sont variés et inégalement capables de les sanctionner ou de les récompenser. On distingue ainsi un « grand public » généralement méconnu car anonyme et réifié par différentes constructions idéologiques ou statistiques ; la direction qui s'efforce de surveiller l'application des normes rédactionnelles ; les pairs face auxquels il convient sinon de se distinguer, du moins de témoigner de sa crédibilité ; les sources vis-à-vis desquelles il faut souligner ses compétences et pérenniser des relations de confiance. La perspective d'être lus amène alors les rédacteurs à recourir à des registres d'écriture routiniers, légitimes et si possible pas trop coûteux (en termes d'économie du travail et de risques professionnels).

Mais cette légitimité ne va pas de soi. D'une part, conditionnée par différents processus sociaux, elle évolue dans le temps et ne s'impose qu'au prix de conflits au sein des rédactions ou entre journalistes et hommes politiques. D'autre part, la pluralité des publics place les rédacteurs face à des exigences contrastées et souvent contradictoires. « Les productions journalistiques [...] relèvent ainsi autant les systèmes de représentation qui caractérisent ces individus particuliers que certaines contraintes d'énonciation et de publication propres au champ de la presse de l'époque. Ce qui intervient dans la construction journalistique [...], c'est en ce sens aussi une pratique d'écriture et de présentation des faits, “des façons d'écrire”, “des manières de dire” acceptables pour les pairs et plus globalement pour ceux à qui ces productions sont destinées »²⁷.

Cette perspective permet d'observer et d'interpréter les règles d'écriture imposées par les hiérarchies journalistiques, endossées par les journalistes et inscrites en tant que traditions ou stratégies rédactionnelles. Les registres (descriptif, argumentatif, normatif, polémique, ironique, narratif, etc.) et les genres (compte-rendu, analyse, récit, commentaire, interview, etc.) privilégiés par les rédacteurs constituent, en effet, des « actes de communication » qui traduisent certaines visées

²⁵ Manca Košir, « Toward a Theory of the Journalistic Text Form », *Media, Culture and Society*, vol. 10, n°3, 1988, p. 354.

²⁶ Jean de Bonville et Lise Moreau, « Journalistes et magistrats : le concept d'identité discursive appliqué à la couverture de l'actualité judiciaire en 1950 et en 2000 », in Colette Brin et al. (dir.), *Nature et transformation du journalisme, op. cit.*, p. 318.

²⁷ Sandrine Lévêque, *Les Journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes, PUR, 2000, p. 72.

discursives (amuser, faire savoir, faire comprendre, convaincre, persuader, raconter, etc.). L'énonciation dessine ainsi l'espace des rôles journalistiques sinon légitimes, du moins non sanctionnés par les interlocuteurs du rédacteur : porte-parole de groupes ou de valeurs, greffier « impartial » de la parole politique, analyste distancié ou moqueur des stratégies politiques, moraliste, leader d'opinion, militant, pédagogue, polémiste, etc. Examiner les transformations des rhétoriques mobilisées dans les pages *Politique* permet alors d'analyser les positions que les journalistes et leurs rédactions ont prétendu occuper dans le processus de communication politique et, plus généralement, dans l'espace public.

Le concept de « rôle » et ses vertus scientifiques

L'une des principales vertus du concept de « rôle » est de permettre le dialogue disciplinaire et ainsi d'articuler des problématiques trop souvent cloisonnées. D'une part, cette notion est audible tout autant par les sciences du langage²⁸ que par les sciences sociales. D'autre part, sur un terrain plus strictement sociologique, elle constitue l'un des outils susceptibles de « penser la co-production des parties et du tout »²⁹, autrement dit d'intégrer des niveaux d'analyse macro- et microsociologique. En effet, depuis Robert Merton et, surtout depuis Peter Berger et Thomas Luckmann³⁰, ce concept est pensé dans sa dimension tout à la fois structurelle et interactionniste³¹. Structurelle car, en représentant un ordre institutionnel composé de statuts différenciés et hiérarchisés, les rôles s'analysent comme le produit sédimenté de l'histoire. Interactionniste car les rôles ne s'objectivent et ne distinguent qu'à travers les relations entre acteurs sociaux.

Ainsi la notion de rôle recouvre-t-elle des logiques de *reproduction* et de *représentation*³². L'idée de reproduction rappelle qu'endosser un rôle signifie adopter un répertoire « de comportements prédéfinis [que] l'acteur doit exécuter en fonction de sa position sociale »³³. L'idée de représentation met en exergue les stratégies d'affichage ou de présentation de soi que mobilisent les acteurs sociaux selon les situations dans lesquelles ils sont insérés : « Les agents sociaux n'occupent pas seulement des rôles qui certes les contraignent [...]. Ils les investissent différenciellement en fonction de ce qu'ils

²⁸ Le linguiste Oswald Ducrot rappelle par exemple que « [La] fonction première [des langues] est d'offrir aux interlocuteurs un ensemble de modes d'actions stéréotypés leur permettant de jouer et de s'imposer mutuellement des rôles » (Oswald Ducrot, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, p. 111). Cette notion bénéficie ainsi d'une entrée dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* dirigé par Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (Paris, Le Seuil, 2002, p. 513). Elle est par ailleurs discutée et mise en relation avec le concept d'*ethos* par Ruth Amossy (*Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999, p. 13).

²⁹ Philippe Corcuff, *Les Nouvelles Sociologies*, Paris, A. Colin, 2007, p. 14.

³⁰ Robert K. Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique* (1957), Paris, Plon, 1965, p. 65-139 ; Peter Berger, Thomas Luckmann, *La Construction sociale de la réalité* (1966), Paris, Méridiens-Klincksieck, 1986, p. 101-111.

³¹ De la même manière, en s'appropriant de façon cavalière la distinction relevée par Dominique Maingueneau (*Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 1997, p. 10), on peut montrer que l'étude des rôles intéresse tout à la fois l'analyse de discours anglo-saxonne (qui appréhende le discours dans une perspective interactionnelle) et l'analyse de discours française (dont certains représentants s'inscrivent davantage dans une perspective structuraliste).

³² Jean-Baptiste Legavre, *Conseiller en communication politique. L'institutionnalisation d'un rôle*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université Paris I, 1993, p. 69-79.

³³ *Ibid.*, p. 72.

sont et en fonction des jeux dans lesquels ils sont pris »³⁴. Cette double dimension permet d'entrevoir des acteurs aux identités, aux compétences et aux motifs d'action pluriels. Les journalistes ne sont ni totalement conditionnés, ni parfaitement ajustés à leurs positions, ni totalement calculateurs. S'ils sont inscrits dans des configurations sociohistoriques qui rendent plus ou moins pensables et possibles certaines attitudes, ils peuvent néanmoins, selon leurs croyances, leurs intérêts et leurs marges de manœuvre, inventer de nouvelles partitions comportementales et subvertir les normes d'action antérieures. Il ne faudrait donc pas imaginer que les journalistes se sont contentés de se fondre dans des rôles attendus et d'appliquer des règles d'écriture préexistantes et entretenues par leurs hiérarchies. D'une part, ces règles n'ont pas toujours été strictement codifiées ou rationalisées. Elles se sont parfois imposées en réponse à des contraintes pratiques et contingentes. Routinisées, elles sont souvent vécues sur le mode de l'habitude, du « cela va de soi ». D'autre part, et c'est ce qui peut permettre d'expliquer le changement au cœur des pages *Politique*, ces règles ont fréquemment fait l'objet de conflits mettant en opposition des rédacteurs porteurs de dispositions, de ressources et d'ambitions distinctes.

Construire le récit des métamorphoses des pages *Politique* autour de l'évolution des rôles journalistiques offre alors de précieux atouts méthodologiques. Cette perspective permet notamment de mettre en relation deux éléments. D'un côté, à travers l'analyse des pages *Politique*, on peut distinguer les registres d'écriture que les journalistes ont successivement empruntés, et donc les *postures* qu'ils ont endossées face aux acteurs politiques et face à leurs lecteurs³⁵. Bien sûr, « le journaliste [...] n'est pas supposé dire ou montrer ce qu'est son travail mais offrir les résultats de son travail »³⁶. C'est donc le plus souvent implicitement, par « le choix des locuteurs et des propos cités » ou par « la manière de marquer la frontière entre son discours et celui d'autrui », que les rédacteurs inscrivent leur identité professionnelle dans le texte journalistique³⁷. C'est également par la sélection et la valorisation des événements, par la désignation des acteurs sociaux les plus saillants ou encore par les commentaires qui accompagnent ou non les récits que les journalistes indiquent quelle est, selon eux, la nature de leur activité et quelles sont leurs conditions de production.

D'un autre côté, si les rhétoriques journalistiques engendrent des représentations spécifiques du réel, elles résultent de croyances quant au métier de journaliste. Dès lors, à travers la réalisation d'entretiens auprès d'une grande diversité de rédacteurs, on peut appréhender ces *rôles* qu'ils ont cru pouvoir ou devoir jouer vis-à-vis du personnel politique, de leurs publics, de leurs collègues³⁸. Ainsi,

³⁴ Jean-Baptiste Legavre, « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, n°35, 1996, p. 217.

³⁵ Notre examen des pages *Politique* s'est appuyée sur un « bricolage » méthodologique plus que sur des outils d'analyse consacrés. On pourrait justifier ce parti pris par un souci de ne pas être prisonnier d'un cadre rigide. On avouera plus honnêtement que cela tient davantage à notre absence de maîtrise des techniques propres aux analyses de discours. Par conséquent, plutôt que d'adopter *a priori* certaines grilles d'analyse, le cheminement retenu a été d'imaginer, au gré des questions suscitées par la lecture des pages *Politique*, des moyens adéquats de rendre compte des évolutions repérées. L'objectif a été de considérer que les moindres détails pouvaient être significatifs : la mise en page et l'architecture des séquences, le renouvellement des rubriques et des dispositifs (sondages, interviews, portraits, etc.), la présence ou non de signatures, le format des titres et la composition des « chapô », la variation des polices selon les genres rédactionnels, etc. Ces différents éléments pouvaient alors être appréhendés comme autant de « traces du travail de production » (Jean-Pierre Esquenazi, *L'Écriture de l'actualité*, *op. cit.*, p. 11).

³⁶ Jean-Baptiste Legavre, « Des journalistes au travail. Le portrait dans *Libération* », *Revue des sciences sociales*, n°28, 2001, p. 139.

³⁷ Jean Charron, « Parler de soi en faisant parler les autres. Identité journalistique et discours rapporté », dans Rémy Rieffel, Thierry Watine (dir.), *Les Mutations du journalisme en France et au Québec*, *op. cit.*, p. 83.

³⁸ L'entretien offre des ressources indéniables. Mais il ne peut permettre de répondre à tous les questionnements et entraîne parfois certains écueils dans la compréhension du travail journalistique. Cette démarche d'enquête peut notamment amener à certaines surinterprétations,

ces deux éléments ont pu être en permanence croisés, le contenu des entretiens permettant de rendre les corpus de pages *Politique* significatifs, les corpus de pages *Politique* permettant de matérialiser et d'exemplifier le contenu des entretiens.

*
* *

Le concept de rôle offre un cadre d'analyse fécond pour démêler les relations complexes entre les caractéristiques des discours journalistiques et leurs conditions sociales de production. Il permet notamment de comprendre comment des processus macrosociaux (la « présidentialisation » des institutions politiques, la concurrence croissante des entreprises audiovisuelles, l'émergence de nouvelles modalités de communication politique, la remise en cause de l'autorité symbolique du personnel politique, etc.) ont pu peser sur les journalistes, leur travail et leur écriture. Bien que ces processus aient contribué à rendre pensable et légitime (ou impensables et illégitimes) certaines rhétoriques au sein de l'espace public en général et de l'univers journalistique en particulier, elles n'ont pas déterminé mécaniquement le renouvellement des rôles journalistiques. Ces derniers n'ont évolué qu'à travers les audaces stylistiques accomplies le plus souvent par de jeunes journalistes porteurs de dispositions et d'intérêts distincts de leurs aînés. Non sanctionnées par les publics (direction, pairs, acteurs politiques), justifiées au nom de ces transformations macrosociales, ces innovations ont alors pu être codifiées et / ou routinisées au point de définir les nouvelles normes de travail et d'écriture des rédacteurs politiques.

lorsque les interviewés tendent à produire une vision idéalisée du métier, à reconstruire le passé de façon parcellaire et à rationaliser *a posteriori* des savoir-faire qui, en situation, visent avant tout à satisfaire des impératifs pratiques et/ou des objectifs difficiles à avouer publiquement.